

L'insertion des jeunes diplômés de plus en plus difficile.

Selon une étude publiée par l'Association de l'emploi pour les cadres (APEC), les titulaires d'un Bac+5 peinent à trouver un emploi à la hauteur de leurs espérances.

Les jeunes diplômés sont à la peine. Alors que le marché de l'emploi cadre s'est durci en 2024, [l'insertion des jeunes travailleurs](#) fraîchement sortis d'une formation en Bac+5 est de plus en plus compliquée, pointe une étude de [l'APEC](#) publiée ce mardi 4 novembre. Conséquence directe, la recherche d'un premier emploi s'allonge. Selon les données de l'Association pour l'emploi des cadres, plus de la moitié des jeunes en emploi interrogés ont dû s'y prendre plus de trente fois pour obtenir leur poste actuel. **« Les candidatures ont été particulièrement nombreuses parmi les diplômés des écoles de commerce actuellement en emploi : 70 % ont candidaté plus de trente fois contre 58 % des ingénieurs et 52 % des diplômés d'un master universitaire », notent les auteurs de l'étude. 84 % des jeunes interrogés disent avoir éprouvé des difficultés, contre 61 % pour la promotion 2022, et la part jugeant l'accession à l'emploi « très difficile » double presque (43 %).** En juin dernier, la Conférence des grandes écoles avait déjà établi le même constat : une recherche d'emploi qui s'allonge et un taux d'emploi net en baisse. **« Quand le marché de l'emploi est plus difficile, on recrute moins de jeunes », observait, fataliste, Nicolas Glady, vice-président de la** commission formation et carrières de la CGE. **Des concessions face au CDI** Pour parvenir à s'insérer, les jeunes diplômés doivent revoir leurs attentes à la baisse. Et tant pis pour le CDI, le niveau du salaire ou le télétravail en attendant des jours meilleurs. **« Un quart des diplômés issus de la promotion 2024 assimilent leur emploi actuel à un “job alimentaire” », observe l'APEC. Un chiffre en forte hausse par rapport aux années** précédentes. Dans le contexte actuel, alors que le taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans reste très élevé, à 19 % (en augmentation de 1,2 point sur un an), peu sont prêts à quitter leur emploi. 44 % des jeunes diplômés interrogés par l'APEC jugent la mobilité externe risquée, et 67 % d'entre eux estiment difficile de retrouver un poste équivalent. Et le futur ne s'annonce guère plus reluisant. **« Les recrutements de cadres débutants devraient ainsi encore chuter de 16 %, après avoir baissé de 19 % en 2024 », prédit l'APEC. Ce décalage entre l'offre et la demande de travail pourrait créer un effet de goulot. « Pour les jeunes diplômés cherchant un emploi en 2025, le manque d'opportunités d'emploi se double d'une concurrence exacerbée par les candidats sans emploi - ou en emploi et aspirant à un poste plus intéressant - issus des promotions précédentes », notent les auteurs.** À cela pourrait s'ajouter l'effet des coups de rabot du gouvernement sur la politique de l'emploi. Entamée dès le début de l'année par le gouvernement de François Bayrou, la diminution des aides aux apprentis pourrait affaiblir encore une voie d'accès privilégiée par les entreprises pour recruter en sortie d'école (selon la CGE, plus du tiers des apprentis a été recruté dans l'entreprise d'accueil en 2024). En outre, la suppression de l'exonération des cotisations salariales pour les apprentis a été présentée dans le projet de loi de finances 2026. Devant la commission des affaires sociales de l'Assemblée, le ministre du Travail Jean-Pierre Farandou a défendu la mesure en estimant que **« tout travail mérite cotisation »**. Dans un contexte de rigueur budgétaire, il est vrai que cette suppression peut permettre de rapporter 1,6 milliard d'euros au gouvernement. Mais elle pourrait également freiner les candidats, qui perdraient automatiquement une partie de leur rémunération. —Pierre Loeiz Thomas **Figaro 4/11/2025.**